

DROITS DE DOUANE

L'instauration le 1^{er} août dernier d'un taux de 39% sur les importations de la Suisse vers les Etats-Unis est tombée telle un couperet. Pour de nombreuses entreprises, cette surtaxe signe indubitablement la perte de l'ensemble de leurs activités outre-Atlantique. Dans l'impossibilité de délocaliser leur production aux Etats-Unis, les PME de l'industrie tech sont très fortement impactées et nombre d'entre elles se voient menacées dans leur existence.

Le secteur tech suisse exporte près de 15% de ses produits vers les Etats-Unis. Avec ces nouveaux droits de douane, les produits suisses vont subitement renchérir de 39% sur le marché américain et n'auront plus aucune chance face à la concurrence européenne ou japonaise. L'avenir de dizaines de milliers d'emplois est en danger – non seulement dans le secteur technologique, mais aussi dans d'autres branches axées sur l'export comme l'horlogerie, la technique médicale et vraisemblablement l'industrie pharmaceutique. Nous sommes tous concernés !

Un franc suisse sur deux provient du commerce extérieur. Si les exportations se portent mal, la prospérité de tout notre pays est remise en question. Il est encore possible de trouver une solution raisonnable. C'est pourquoi le Conseil fédéral doit poursuivre les négociations avec les Etats-Unis en gardant la tête froide.

L'heure est à la cohésion ! Depuis le 1^{er} août 2025, le monde n'est plus le même. Ce jour « noir » pour la Suisse doit être l'occasion de joindre nos forces : la politique, l'économie et la société tout entière doivent s'unir pour sauvegarder les exportations. Soutenez les revendications de l'industrie tech – pour notre bien à tous.

PHILIPPE CORDONIER

Responsable romand Swissmem
et membre du Comité de l'AFDT

